

Image not found or type unknown



## Paieement salaire manquant (reliquat demi salaire)

Par **PIERROT5931**, le **14/01/2010** à **21:43**

Bonjour,  
Mon ami est employé communal.  
Il a arrêté de travailler pour une opération, occlusion intestinale, puis il a eu un infarctus.  
Résultat au niveau salaire, il a été payé en 2009, janvier et février, salaire complet.  
Puis mars--décembre, demi salaire.  
Il vient d'être mis en longue maladie, il devrait donc toucher les demi salaire manquant (10 mois).  
**Mais la mairie lui a dit qu'elle n'avait pas d'argent et qu'elle le paierait en plusieurs fois. A t-elle le droit de procéder ainsi?** Je ne vous apprends rien, mais quand il paie son assurance etc, lui, il paie tout...  
**D'autre part, il gagnait 1300 € nets par mois, à demi salaire il touche 500€.**  
**Est ce normal?**  
Si la mairie est dans son tort que doit il faire?  
Merci beaucoup de me répondre.